



## Politique d'adhésion à AGNA

Qui est AGNA ?

[Le Groupe d'Affinité des Associations Nationales \(AGNA\)](#) a été créé par CIVICUS pour reconnaître le rôle unique des associations nationales d'organisations dans la mise à disposition d'une tribune collective d'expression à la société civile. Il a été officiellement lancé lors de l'Assemblée Mondiale de CIVICUS à Gaborone, au Botswana, en mars 2004.

Les associations nationales servent d'instruments essentiels de liaison au gouvernement et aux entreprises et contribuent à créer un environnement solide propice aux organisations de la société civile, à la démocratie et aux droits d'action et de participation citoyenne. Elles fournissent également une gamme de services aux organisations de la société civile pour les aider à être plus efficaces, à identifier les ressources financières et humaines dont elles ont besoin pour mener à bien leur travail, et à promouvoir leur capacité à travailler ensemble.

AGNA poursuit la mission et la vision de CIVICUS: renforcer l'action citoyenne et la société civile dans le monde entier afin qu'il y ait une communauté mondiale de citoyens informés, inspirés et engagés, déterminés à affronter les défis auxquels l'humanité est confrontée. Son travail est guidé par [les mêmes principes et valeurs que CIVICUS](#)

Quels sont les objectifs d'AGNA?

AGNA rassemble des associations nationales et des plateformes régionales du monde entier dans le but de promouvoir une coopération accrue au-delà des frontières nationales et régionales, d'accroître leur capacité à collaborer dans des domaines d'intérêt mutuel et de répondre aux besoins et défis uniques auxquels elles sont confrontées.

Il vise à:

- Répondre à la nécessité d'une coalition internationale de citoyens;
- Inverser la compréhension actuelle du renforcement des capacités, caractérisée par un flux de connaissances, d'informations et de partage d'expériences allant du nord au sud;
- Fournir un système de soutien aux responsables de réseau; et
- Réduire la «réinvention de la roue» et l'improvisation au niveau des organes dirigeants de la société civile.

Vous pouvez trouver les Objectifs Stratégiques actuels d'AGNA [ici](#).(en anglais)

### Quels sont les avantages d'une adhésion à AGNA?

- Rejoindre une communauté mondiale de réseaux de la société civile et de dirigeants engagée dans la défense de l'espace civique et l'amélioration d'un environnement propice à la société civile
- Créer des liens, renforcer la solidarité et prendre des mesures collectives avec d'autres réseaux nationaux et régionaux dans plus de 90 pays
- Accéder aux ressources financières, techniques et humaines pour renforcer la résilience de votre réseau
- Provoquer le changement au travers de discussions au niveau local et mondial portant sur les ressources de la société civile, la redevabilité de la société civile et sur des thèmes en faveur de l'environnement
- Augmenter la visibilité de votre réseau et de vos membres grâce aux réunions, campagnes et initiatives d'AGNA à l'échelle mondiale
- Demeurer informé de toutes les opportunités d'adhésion à CIVICUS et d'engagement au programme par le biais de l'équipe de coordination d'AGNA

### Comment AGNA s'intègre-t-il au sein de l'Alliance CIVICUS?

CIVICUS héberge en son sein et coordonne AGNA, qui est un réseau de membres de CIVICUS qui sont des associations nationales et des plateformes régionales. Bien qu'il soit dirigé par un groupe élu de membres d'AGNA au sein de son Comité Directeur, AGNA fonctionne au sein du système global de gouvernance de CIVICUS. De même, son plan stratégique et ses priorités contribuent directement à promouvoir globalement les stratégies et les objectifs de CIVICUS.

### Qui devrait rejoindre AGNA?

L'adhésion à AGNA est ouverte aux organisations membres votant de CIVICUS ayant droit de vote. L'adhésion à AGNA comme membre principal est ouverte à toute association ou plateforme nationale d'organisations de la société civile, tandis que l'adhésion comme membre affilié est ouverte aux plates-formes régionales et aux réseaux thématiques.

	<b>Adhésion comme Membre principal d'AGNA</b>	<b>Adhésion comme Membre affilié d'AGNA</b>
<b>Organisations de CIVICUS ayant droit de vote</b>	Les associations nationales ; réseaux nationaux de la société civile - limité à 1 par pays	plateforme régionale, réseaux thématiques; réseaux et/ou plates-formes nationaux où un membre principal d'AGNA existe déjà
<b>Organisation associée de CIVICUS</b>	Non éligible	Non éligible

Les associations nationales sont des réseaux nationaux basés sur les membres dont le but est de représenter les intérêts collectifs des membres et, de façon plus générale, de la communauté à but non lucratif dans ce pays. Elles jouent un rôle essentiel dans la coordination du secteur. Elles servent de vecteurs à une voix constructive et coordonnée de la société civile. Elles sont bien placées pour jouer le rôle d'interlocutrice entre les gouvernements et la société civile et sont en position de force pour influencer les politiques publiques.

### Critères d'adhésion :

- Être **membre d'une organisation de CIVICUS ayant droit de vote**: vous pouvez vous inscrire [ici](#)
- Être un réseau de la société civile basé sur les membres, que ça soit à un niveau national, sous régional ou régional
- Être engagé à atteindre les objectifs d'AGNA

Dans des cas exceptionnels, l'adhésion peut être accordée à des organisations de la société civile qui ne sont pas des réseaux basés sur les membres. Les organisations possédant une expertise technique et /ou un alignement stratégique susceptibles de bénéficier au réseau AGNA peuvent adhérer en tant que membres affiliés d'AGNA.

Le Comité Directeur est responsable de l'examen de ces cas. En cas d'approbation, l'équipe de coordination annoncera le nouveau membre via la newsletter mensuelle d'AGNA.

Les candidats doivent être membres de CIVICUS ayant droit de vote et s'engager à atteindre les objectifs d'AGNA pour être pris en considération.

### Catégories d'Adhésions

Indépendamment des catégories de membres de CIVICUS, AGNA a 2 catégories de membres:

- **Adhésion comme membre principal**: réservée aux associations nationales, limitée à un membre par pays.
- **Adhésion comme membre affilié**: réservée aux plateformes régionales, aux réseaux thématiques et aux autres membres s'il y a déjà un membre effectif dans le pays.

Les deux types de membres contribuent à la réalisation des priorités stratégiques d'AGNA et participent aux flux de travail, aux activités et réunions d'AGNA. Il n'y a ni traitement ni choix préférentiel des membres principaux vis-à-vis des membres affiliés dans les activités d'AGNA. Les membres principaux dirigent la direction stratégique du réseau AGNA, élisent les candidats, siègent au Comité Directeur et votent sur les questions de gouvernance lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

### Comment adhérer?

**Étape 1**: S'inscrire [ici](#) en tant que membre d'une organisation de CIVICUS ayant droit de vote

**Étape 2**: Écrivez à l'équipe d'AGNA ([agna@civicus.org](mailto:agna@civicus.org)) en indiquant votre intérêt à devenir membre

**Étape 3**: L'équipe d'AGNA enverra un formulaire de demande à remplir

**Étape 4**: il y aura une vérification par l'équipe d'AGNA que le candidat remplit les critères d'adhésion à AGNA; l'équipe d'AGNA enverra alors un e-mail de confirmation d'adhésion ou une explication sur la décision de non-adhésion

**Étape 5**: L'équipe d'AGNA annoncera le nouveau membre via sa newsletter mensuelle.

Tous les candidats doivent:

1. Satisfaire pleinement aux conditions d'admissibilité comme membre de CIVICUS.
2. Remplir [le formulaire de demande d'adhésion](#) à CIVICUS, qui comprend:
  - a. L'indication du respect de la mission, de la vision et des valeurs de CIVICUS
  - b. L'indication du respect du code de conduite des membres de CIVICUS
  - c. L'indication du consentement à respecter la Déclaration Universelle des Droits

de l'Homme

- d. L'indication du consentement ou refus de recevoir des notifications par courrier électronique et de partager des contacts au sein du réseau CIVICUS.

Il est de la responsabilité du Membre d'informer AGNA à l'adresse [agna@civicus.org](mailto:agna@civicus.org) si le représentant désigné, ses coordonnées ou son indication de consentement à recevoir des notifications par courrier électronique changent à un moment quelconque.

### **Vérification de l'adhésion d'un Membre Principal**

L'équipe d'AGNA vérifiera avec le Membre au cours du processus de candidature qu'il s'agit bien d'une association nationale d'organisations de la société civile dans un pays particulier.

#### Plusieurs réseaux dans un seul pays

Il est de la responsabilité du candidat d'informer l'équipe d'AGNA s'il existe d'autres associations nationales ou réseaux d'organisations de la société civile dans son pays. S'il existe d'autres associations ou réseaux nationaux dans le pays, il est de la responsabilité du candidat d'aviser son ou ses homologues à propos de son adhésion à AGNA.

Dans le cas où un autre réseau national approche AGNA, indiquant son intérêt à rejoindre le réseau, l'équipe d'AGNA en informera le membre effectif actuel. Il est de la responsabilité des réseaux impliqués de décider entre eux qui sera le membre principal et qui sera/seront le(s) membre(s) affilié(s).

### **Renouvellement**

Être membre d'AGNA n'a pas de délai d'expiration et va de pair avec le processus de renouvellement des membres de CIVICUS ayant droit de vote. Les membres de CIVICUS ayant droit de vote qui ont rempli leurs responsabilités en tant que membres auront l'option de renouvellement automatique, basée sur le paiement de leurs cotisations. Sinon, ils devront à nouveau se soumettre à un processus d'évaluation.

### **Cessation**

La qualité de membre prendra fin dans les situations suivantes:

- *Démission*: La qualité de membre est résiliée sur réception d'un avis écrit de démission adressé à l'équipe d'AGNA.
- *Dissolution ou décès*: La qualité de membre prend fin en cas de dissolution d'une organisation membre ou de décès d'un individu membre.
- *Expulsion*: La qualité de membre prend fin lorsque des preuves sont apportées qu'un membre n'a pas respecté les principes ou le code de conduite de CIVICUS ou ne remplit pas les critères d'adhésion énoncés dans la politique d'adhésion. Dans un tel cas, un avis écrit sera préparé par l'équipe d'AGNA présentant les raisons et les preuves justifiant la résiliation. L'avis écrit sera envoyé au membre concerné, qui disposera de 5 jours pour répondre par écrit. Tous les documents seront ensuite envoyés au Président et au Vice-président du Comité Directeur, qui préparera une recommandation à l'attention du Comité Directeur
  - Une résolution spéciale sur la déchéance de la qualité de membre doit être approuvée par un vote majoritaire du Comité Directeur, soit par courrier électronique, soit lors d'une réunion en ligne ou physique.

## **Annexe I - Quel rôle joue le Comité Directeur?**

Un Comité Directeur constitué de membres du réseau joue le rôle de conseiller auprès d'AGNA. Ces membres sont élus pour une période de trois ans par l'ensemble des membres d'AGNA lors de l'assemblée générale annuelle ou via un processus électoral virtuel. Chaque année, un appel à candidatures est lancé à tous les membres pour trois sièges. Les candidats sont ensuite élus par les membres effectifs pour un mandat de trois ans.

Les responsabilités du Comité Directeur comprennent:

- Conseiller sur l'orientation stratégique d'AGNA et sur la mise en œuvre du plan de travail d'AGNA
- Aider l'équipe de coordination à planifier l'Assemblée Générale Annuelle
- Faire de la sensibilisation et interagir avec des membres potentiels du réseau
- Faciliter et encourager le flux de communication entre tous les membres d'AGNA
- Se tenir informé des problèmes et des nouvelles tendances qui voient le jour dans leur région
- S'assurer que le réseau est transparent et inclusif
- Soutenir CIVICUS dans la mobilisation des ressources pour contribuer à la durabilité d'AGNA

Pour en savoir plus sur le rôle du Comité Directeur, reportez-vous à son mandat [ici](#) (*document pdf anglais*).

## **Qui sont les membres actuels du Comité Directeur d'AGNA ?**

Le Comité Directeur de l'AGNA est composé de neuf particuliers élus provenant de:

- L'Asie: 2 représentants
- L'Afrique: 2 représentants
- L'Amérique latine et Caraïbes: 2 représentants
- Le Pacifique: 1 représentant
- L'Europe: 1 représentant
- Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA): 1 représentant

## **Annexe II - Comment AGNA est-il redevable?**

CIVICUS s'engage à donner à la société civile les moyens de devenir des agents de changement plus responsables, plus efficaces, inclusifs et innovants grâce à leur adhésion.

## **Code de conduite pour les membres de CIVICUS**

Afin de fonctionner le plus efficacement possible en tant qu'alliance mondiale, de maintenir la cohérence et l'efficacité des positions et des messages de CIVICUS ainsi que protéger les individus et les organisations contre le harcèlement et les représailles, les membres de CIVICUS doivent accepter de respecter et d'observer les conditions suivantes:

- Les membres de CIVICUS se conduiront toujours de manière responsable, respectable et conforme à l'éthique en toutes circonstances, et ne s'engageront pas dans des activités ni n'écriront des contenus offensant au nom de l'alliance, et ce en conformité avec la vision, les principes et les valeurs de CIVICUS.
- Les membres n'agiront pas en tant que représentants officiels, ni ne parleront au nom et/ou pour le compte de parties ou de l'ensemble de l'alliance, sauf indication contraire écrite du Conseil ou du Secrétariat.
  - Conformément à la politique de CIVICUS, les membres d'AGNA n'agiront pas en tant que représentants officiels, ni ne parleront au nom et/ou pour le compte

du réseau AGNA. Les membres d'AGNA peuvent utiliser le nom et le logo d'AGNA dans chacune de leurs communications pour indiquer leur qualité de membre et partager des informations sur les priorités et activités stratégiques d'AGNA.

### **Procédure de réclamation et de retour de commentaires**

En tant que membre de [Accountable Now](#) (*site en anglais*), CIVICUS prend très au sérieux son engagement concernant la transparence, la redevabilité et une politique d'apprentissage et de perfectionnement continu. Nous comptons sur nos membres, les groupes que nous représentons et nos partenaires pour nous contacter lorsqu'ils ont des questions ou des préoccupations. En tant qu'organisation basée sur ses membres, il est essentiel que les membres demandent des comptes à CIVICUS.

Veillez noter que toute plainte sera prise au sérieux et fera l'objet d'une enquête suivant un mécanisme de retour de commentaires lancé en 2018. Vous pouvez lire l'intégralité de la Politique de Réponse aux Commentaires et accéder à notre formulaire de retour de commentaires [ici](#).